

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

En raison de l'absence de quorum constatée lors de la séance du 17 juin 2024 à LENCOUACQ (40) à 18h00, le Comité Syndical du Parc naturel régional des Landes de Gascogne s'est réuni à SABRES (40) le vendredi 28 juin 2024 à 18h00, conformément à l'article L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, par renvoi à l'article L5211-1 du même code, sous la présidence de **M. DEDIEU Vincent**.
Date de la convocation : 19 juin 2024

Étaient Présents: Mme ARDOUIN Aimée portant pouvoirs de Mesdames BEAUMONT Patricia et BREQUE Claudie, **M. DEDIEU Vincent** portant pouvoirs de Mme PIQUEMAL Sophie et M. PAIN Cédric, **Mme DESMOULIN Karine** portant pouvoirs de M. DELUGA François et GILLE Herve, **M. DUFAY Michel, M. DUNOGUES Yves** portant pouvoirs de Mme TAPIN Maylis et M. CARRERE Paul, **M. ICHARD Vincent** portant pouvoirs de M. DECLERCQ Cyrille et Mme MESPLES Olga, **M. SARTRE Philippe** (arrivée à 19h04), **M. SORE Serge** portant pouvoirs de Mme WEBER Sophie et M. COUTIERE Dominique.

Absents excusés (pouvoirs): Mme BREQUE Claudie ayant donné pouvoir à Mme ARDOUIN Aimée, Mme BEAUMONT Patricia ayant donné pouvoir à Mme ARDOUIN Aimée, **M. CARRERE Paul** ayant donné pouvoir à M. DUNOGUES Yves, **M. COUTIERE Dominique** ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, **M. DECLERCQ Cyrille** ayant donné pouvoir à M. ICHARD Vincent, **M. DELUGA François** ayant donné pouvoir à Mme DESMOULIN Karine, **M. GILLE Hervé** ayant donné pouvoir à Mme DESMOULIN Karine, **Mme MESPLES Olga** ayant donné pouvoir à M. ICHARD Vincent, **M. PAIN Cédric** ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, **Mme PIQUEMAL Sophie** ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, **Mme TAPIN Maylis** ayant donné pouvoir à M. DUNOGUES Yves, **Mme WEBER Sophie** ayant donné pouvoir à M. SORE Serge.

Absents : M. BACHÉ Alain (excusé), M. BAUDE Vital, M. BLANC-SIMON Jean-Luc, M. BOUFFIN Yann (excusé), M. DURRIEU Michel, M. FORET Thierry, M. GLEYZE Jean-Luc (excusé), M. LAGRAVE Renaud, Mme LARRUE Marie, M. LASSALE Jean-Claude, M. LANUSSE Denis (excusé), Mme LE YONDRE Nathalie, Mme MARIE Lucie (excusée), M. MARTINEZ Manuel, M. MONNIER Philippe, M. PAPADATO Patrick, M. SAINTORENS Denis, M. TAUZIN Amaud, , Mme TOSTAIN Emmanuelle, Mme VALIORGUE Magali (excusée)

Deuxième convocation en l'absence de quorum constaté			
ELUS		VOIX	
Nombre élus en exercice	40	Nombre de voix maximum	97
Nombre de Présents	8	Représentant nombre de voix	48
Nombre de pouvoirs	12	Nombre de voix pour	44
Total présents et pouvoirs	20	Nombre de voix contre	4
		Nombre d'abstentions	

**EDUCATION ENVIRONNEMENT ET ACTION
CULTURELLE**

ATTRIBUTION SUBVENTIONS 2024

1) Aides aux projets et dynamiques culturelles

Référence charte : Enjeux 43

L'année 2024 confirme l'intérêt, le positionnement du Parc dans les dynamiques culturelles de territoire et la richesse des partenariats qui se développent. Cette proposition de délibération auprès des structures cultures locales, Cie, collectivités montre l'écoute et l'accompagnement du Parc auprès de ses acteurs de terrain, mais aussi sa reconnaissance aussi des partenaires institutionnels comme les agences culturelles de la Région, du département de la Gironde.

Son engagement dans un ensemble de résidences, de co-productions, affirme le rôle et la place du Parc dans les dynamiques de créations culturelles auprès des partenaires dans des champs de thématiques qui font écho aux enjeux de la charte du Parc.

L'année 2023 a été particulièrement riche en présence artistique sur le Parc avec 8 résidences que nous avons accueillies. Nous avons pu en faire un bilan et partage en commission culture - éducation le 28 mai 2024 à Saint Symphorien.

Pour 2024 le Parc accompagne avec ses partenaires 6 résidences d'artistes sur des thématiques qui viennent enrichir, apporter, partager un regard artistique sur des enjeux de la charte comme : le ciel étoilé – Rivière sauvage – les ressources naturelles – le patrimoine immatériel autour de Manciet, ...

L'ensemble de ces projets positionne le PNR comme un réel acteur culturel avec des liens de plus en plus importants avec les autres PNR ou Parcs Nationaux.

Ces projets :

- **s'inscrivent pleinement dans les droits culturels :**
- Sont des leviers de connaissance du territoire et d'action au changement, à la transition écologique, comme le projet culturel de la Folie Kilomètre sur les sujets de la pollution lumineuse ou la Cie du Chant du Moineau sur « Partie de pêche » qui nous amène à une exploration inédite de la Leyre.
- Amène, encourage à **faire histoire commune**, autour de thématiques et d'enjeux du Parc : pollution lumineuse, Rivière Sauvage, biodiversité, préservation des ressources, ...
- **Permet d'être assembleur de dynamiques, d'envies** pour amener les possibles comme la proposition avec la Cie Aurore à Sore.
- Développent des projets d'événementiels, autour de la culture- art nature.

Cette complémentarité éducation environnement et action culturelle est une réelle spécificité – mode opératoire du PNR Landes de Gascogne.

Pour l'année 2024, certains projets nécessitent une aide financière pour leur bonne réalisation et complémentarité avec les partenaires. En tenant compte du règlement culturel voté en Comité Syndical en 2013 et de la convention triennale avec la Région, nous vous proposons les aides à attribuer suivantes.

Subventions : Action culturelle :

Pour 2024, nous vous proposons de délibérer sur les projets suivants :

PP6// Action 26 et 27 : 45 000 €				
COUP DE POUCE				
BENEFICIAIRES	PROJETS	BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION	PROPOSITION DE L'AIDE ACCORDÉE PAR LE PARC	PARTENAIRES ASSOCIÉS
Mémoire Culture et Développement. Projet	Le temps du Jardin : projet d'animation générationnel autour du thème du jardin à Sagnac avec des rendez - vous d'auteurs, d'artistes et une dimension	5 511€	800€	Communautés des communes Cœur Haute Lande

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL **Séance du 28 juin 2024**
A SABRES (40) **Délibération n°2024-89**

	éducative. Plus de 8 temps forts de rendez - conférences - concerts.			
Mairie de Belin - Beliet	Dans le cadre des 50 ans de fusion - mariage entre Belin et Beliet, le PNR est associé pour proposer un Parc à Vélo reliant les deux villages au travers d'un ensemble de rencontres et animations avec une dimension artistique en fil conducteur. 8 Septembre	15 000 €	1 800 €	Commune – CD33
CO ORGANISATION & CO PRODUCTION				
Théâtre de Gascogne	ARTISTES EN COMMUNE avec la Cie l'Aurore à Sore. 1 semaine de présence artistique dans le territoire à la rencontre du public (écoles - EHPAD - école de musique - ...) pour 2 spectacles dont une création avec les enfants : 4 et 7 juin	15 000 €	2 000 €	Théâtre de Gascogne - DRAC - Ville de Sore - Communauté des Communes Cœur haute Lande
Fédération des cercles de Gascogne	Entrez dans les cercles, plus de 50 dates de rencontres artistiques dans ces cercles avec la dynamique d'une commission programmation.	45 000 €	5 000 €	Convention sur 3 ans PNR – CD33 - CD40 - Région
LES NUITS ATYPIQUES	Un festival itinérant où se croise des artistes défendant une culture – musique locale avec des artistes portant le même engagement dans leurs pays. Films – débats – stages – concerts ! Dates dans le PNR à Saint Symphorien - Cazalis - Captieux	182 000 €	5 000 €	CD33 – Région – DRAC – communes
FORÊT D'ART CONTEMPORAIN	Un parcours à ciel ouvert avec l'installation de 26 structures, une dizaine aujourd'hui en commande en plus des refuges d'art en création ! Un important travail en EAC. INNAUGURATION DES ESCALES ATYPIQUES le 29 juin à Captieux et Callen.	402 000 €	5 000 €	Convention d'objectifs quadri partie : DRAC – CD33-CD40 – Région - PNR
CIE JEANNETTE KLAXON	Une création autour de la thématique des ressources naturelles qui s'exprime devant le public comme un stage de formation, un faux cabinet	15 077 €	1 400 €	Fédé des Parcs - Pnrs

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL **Séance du 28 juin 2024**
A SABRES (40) **Délibération n°2024-89**

	ministériel qui propose au public su stage de survie pour faire face à un monde sans énergies fossiles ! Présentation au congrès des Parcs à Narbonne et présentation sur le PNR en 2025.			
AILAA / ASSO LA PETITE POPULAIRE	Continuité de la création d'un concert acoustique d'instruments traditionnels en milieu naturel. Recherche développement d'un protocole de sonorisation amplifiée sans électricité au travers d'un système de diffusion acoustique naturel !	12 000 €	2 000 €	IDDAC - OARA - CD33 - Agence culture 24 - lauréat tremplin ARVIVA
CIE LE PARTI COLLECTIF	Super Manciet, une création qui est une exploration musicale, à partir de la musique occitane et d'un travail de collectage de chants traditionnels, revisité avec talents. 29 Septembre à Marquèze.	42 325 €	2 500 €	DRAC - ADAMI OARA - PNC- Garage résidence
CIE LE CHANT DU MOINEAU	Une partie de pêche : Création artistique autour de l'exploration du monde invisible des milieux aquatiques, en particulier la Leyre. Travail photographique aquatique - prises de son de nuit pour une création contemporaine ou se partage musique - dessin - photos sur le milieu exploré. 2 semaines de création et 3 spectacles le long de la Leyre avec une médiation scolaires pour les écoles travaillant sur le sujet.	10 608 €	5 000 €	OARA - Villes accueillantes
CNAREP sur le Pont	« Accueils concertés » de Résidences d'arts de la rue. Dans le cadre du travail sur les arts de la rue, autour de créations sur des enjeux environnementaux, deux propositions de créations sont accueillies sur le PNR avec la Cie Rouge Eléa, sur la création Saxifraga, questionnant notre relation au monde, au vivant et nos adaptations	14 875 €	2 500 €	CNAREP - OARA - IDDAC
CNAREP sur le Pont	« Accueils concertés » de Résidences d'arts de la rue. La folie Kilomètre avec un travail sur le	18 000 €	5 000 €	CNAREP

	thème de la nuit : 12 octobre Sore. <i>A noter que ce projet s'inscrit dans la ligne PP6 / Action 27 : « projet culture inter-Parc »</i>			
VRAI VRAI films	Réalisation d'un film documentaire sur la Leyre qui explore de manière poétique et philosophique la relation complexe entre la nature et la culture notre relation avec la rivière !	101 120 €	1 400 €	Région -Fonds Clicli mémoire – Mediapart – TENK.fr – CNC CD17 – PROCIREP- ANGOA
DIFFUSION				
CINEMAGIN'ACTION	Amener à sortir les films dehors... en plein air sur une proposition de regroupement à Pissos. 3 soirées de concerts et films en plein air.	32 770 €	1 700 €	Villages - com de com Cœur Haute Lande - CD40
LE FESTIVAL DU POLAR / ASSOCIATION VERS D'AUTRES HORIZON	Festival du polar à Saint-Symphorien avec rencontres d'auteurs – concerts, mais surtout un travail important de médiation au travers des jeunes	62 200 €	1 500 €	Région - CD33 - Ville de Saint Symphorien
ASSOCIATION DU BRUIT EN COULISSES	Proposition de soutenir 2 projets : Un stage de théâtre à destination d'un public d'enfants boursiers et/ou en situation précaire, intitulé « A la rencontre de Ce(ux) qui nous entoure », sur la thématique du lien qui unit l'homme à la nature et à son environnement et surtout proposition de l'aide au festival PopulEyre sur 3 jours d'une programmation plurielle.	62 200 €	2 400 €	CD33 – Ville de Salles - mécénats

Action culturelle // Coopérative des artisans du spectacle

Référence de la charte : enjeu 69

Contexte et rappel de la démarche du projet :

L'action culturelle est un axe fort de la charte du Parc. Le territoire du Parc est repéré comme « terre de création artistique favorable à l'émergence de projets originaux ». La question de l'accès au matériel, à la présence d'une compétence technique, mais aussi le développement du réflexe « éco manifestation » est une problématique d'actualité pour le territoire et ses dynamiques. Cet enjeu fait partie d'une action repérée de la mesure 69 de la Charte du PNRLG.

Pour l'année 2023, c'est, 266 prêt de matériel, 200 interventions des techniciens du CLAS, 41 prêts du Parc mutualisé. Mais aussi un ensemble d'interventions d'ingénierie au profit des asso ou communes....

L'équilibre financier de ce projet est fragile. Un DLA a été initié pour bien partager le modèle auprès des financeurs. Une nouvelle convention doit être proposé dans l'intérêt d'apporter une lisibilité à la structure.

PP6 // ACTION 28 // OUTIL DE COOPÉRATION ET MUTUALISATION : 6000€				
Coopérative des artisans du spectacle	Participation au projet de la coopérative à l'échelle du territoire pour le déploiement technique dans le cadre des spectacles accueillis.	180 000 €	6 000 €	Région – CD33 – CD40 – IDDAC - sociétaires - Communes

2) Projets éducatifs auprès des jeunes du Parc

Référence charte : mesures 72 - 73 - 74

L'année 2023-24 est particulièrement riche dans le domaine des projets d'éducation environnement et éducation artistique sur le territoire.

Le pôle Education environnement et culture accompagne plus de 75 projets de dynamiques pédagogiques au travers de différents modes opératoires :

- Appels à projets que l'on connaît via la lettre buissonnière diffusée auprès des écoles – collèges – lycées et structures jeunesse.
- Sollicitations pédagogiques des enseignants qui souhaitent mettre en œuvre une thématique de projet, comme la Grande traversée du Parc.
- Actions dans le cadre d'accompagnement de la politique jeunesse d'intercommunalités (CdC cœur haute Lande, ou villes comme Saint Magne)
- Dynamiques de projets culturels qui se déroulent sur le territoire où des liens se développent avec les écoles et structures jeunesse dans le cadre des EAC avec la DRAC Nouvelle Aquitaine.
- Programmations de « rencontres sorties Grand Public » sur l'ensemble du PNR.

Ce développement de projet est conforté par un rapprochement étroit avec l'Inspection Académique des Landes, via la signature de la convention du Pole Science, mais aussi via le Rectorat et la DRAC Nouvelle Aquitaine.

Dans le cadre de son travail d'accompagnement des projets éducatifs, le Parc est opérateur culturel de la DRAC Nouvelle Aquitaine pour coordonner des projets sur son territoire qui bénéficient d'un financement complémentaire de la DRAC Nouvelle Aquitaine, à celui du PNR. C'est pour cette raison qu'une subvention de la DRAC est attribuée au PNRLG sur les projets artistiques et culturels dans les écoles et sur le territoire du Parc pour l'année 2023-2024.

La subvention de la DRAC se décomposant comme suit :

- 10000 € pour l'action éducative autour et avec la Forêt d'Art Contemporain
- 20000 € pour les projets EAC sur le territoire 33 et 40 du PNR
- 9000 € pour l'ingénierie territoriale du pole Education Environnement et action culturelle –poste mutualisé (cercle – FAC – PNR)

Ce financement DRAC Nouvelle Aquitaine et PNR sera affecté aux projets ci-dessous, en compléments de l'aide financière du PNR dans le cadre de la convention triennale avec la Région – Départements.

3) Proposition d'attributions pour les prestations pédagogiques en éducation environnement et artistiques pour les établissements scolaires – structures jeunesse du Parc naturel régional des Landes de Gascogne.

Projets engagés à ce jour.

Intitulé de la manifestation	Territoire – communes concernées	Proposition d'achat de prestations artistiques sur le budget du pole EE (projet 25 et 32 du contrat de Parc): 16000 €	Participation / Aide à l'artiste dans le cadre de la subvention de la DRAC Nouvelle Aquitaine 23- 24 d'un montant de 30000 €. (proposition d'artiste à confirmer si besoin)
LA là Forêt	4 classes (Saint Symphorien – Lavignolle – Mios – Le Caplanne		3000 € collectif des Associés
Paysages pluriels	Vert – Luglon – Cazalis – Teich - Pissos	1,750 € pour l'aquareliste Adrien Clairet	0 € pour l'aquareliste Adrien Clairet
Oiseaux bernaches	Ecole du teich (2 classes)	1 000 € pour l'aquareliste Adrien Clairet	1 000 € pour l'aquareliste Adrien Clairet
La grande traversée du parc à Vélo : de Leyre au Ciron / carnet de voyage	Ecole Cm1-2 / Pissos	450 € pour l'aquareliste Sophie Bataille	900 € pour l'aquareliste Sophie Bataille

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL **Séance du 28 juin 2024**
A SABRES (40) **Délibération n°2024-89**

La Tête dans les étoiles	Ecoles de Salles (4) –	450 € pour l'auteur Marinna Bellefaye	3000 € pour l'auteur Marinna Bellefaye
« Même pas peur »	5 écoles Mios – Hostens Moustey – Solférino – prestation pour la journée de valorisation à Marquèze		1000 € pour artistes Marina Bellefaye– Adrien Clairret - ...
La nature et l'homme / Hostens	1 classe de Belin Beliet		800 € pour l'aquareliste Adrien Clairret
Groove des Pins	1 ACM en cours		1100 € cie Bella et Côme
La forêt à deux visages	Classes Cycle 3 - Sabres	300 € pour Cie Atelier de Mécanique Générale	1500 € pour Cie Atelier de Mécanique Générale
Les mal aimées	2 classes d'Audenge		1500 € pour Benoit Zebra
Espace pédagogique Dehors ! L'école dans la Forêt	Ecole de Pissos		700 € pour Jeremy Darracq « Cheminement » & prestation des impression des panneaux pédagogiques
La vraie histoire ou pas de la Forêt d'art contemporain !	RPI de brocas : Ecoles de Cannex – Maillère – Cere – Brocas - Belis	1800€ pour la cie L'autre sens	3600 € pour la cie L'autre sens
Cabinet de curiosités : Assez de Bla bla !	Collège de Labouheyre		1000 € pour.Cie Atelier de Mécanique Générale
Maisons d'ici et maison d'ailleurs	5 classes (Sore _Iacatau de Mios – Biganos – Sore) en valorisation à Marquèze		900 € pour les artistes à définir
Médiation artistique des	Territoire PNR (20 classes)	0 €	10 000 € pour l'association Forêt d'art contemporain de la Drac

parcours d'œuvres			pour l'action de médiation scolaire réalisée sur le territoire.
----------------------	--	--	---

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical DECIDE à la majorité (4 voix contre de M. DUFAY Michel):

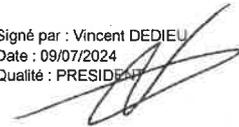
- **D'AUTORISER** le Président de signer les conventions de partenariats avec ces acteurs culturels pour l'aide accordée.
- **D'AUTORISER** le Président de renouveler notre participation et confiance à la
Coopérative des artisans du spectacle
- **DE VALIDER** la prise en charge de ces frais pédagogique pour ces projets pour nos jeunes
- **D'AUTORISER** le Président à signer tous les actes et documents afférent

Fait pour valoir ce que de droit,
à Belin-Béliet, le 9 juillet 2024

Vincent DEDIEU

Président du Syndicat Mixte

Signé par : Vincent DEDIEU
Date : 09/07/2024
Qualité : PRESIDENT



Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et mise en ligne le 11/07/2024

